

Article 31 du Règlement

Mexique, que cela prenne le temps qu'on voudra. Nous serions alors dans une situation nettement désavantageuse, les États-Unis et le Mexique nous priant tous deux d'édulcorer l'idée que nous nous faisons d'une économie juste.

C'est cela l'enjeu de l'Accord de libre-échange. Pour ce qui est du Mexique, il existe déjà le corridor Maquiladora, qui est une zone de libre-échange entre ce pays et les États-Unis. Rien ne nous garantit que des produits mexicains, c'est-à-dire des marchandises fabriquées aux prix qu'on paie au Mexique, ne remontent pas ce corridor pour finalement se retrouver sur le marché canadien en tant que produits américains. C'est là un autre aspect de la libéralisation des échanges que nous trouvons fort inquiétant à l'époque, et notre inquiétude persiste.

Comme il est presque 13 heures, l'observation suivante sera la dernière. On a aussi prévu au nombre des conséquences de la libéralisation des échanges une érosion graduelle du système des soins de santé. Ce n'est pas un hasard si divers ministres de la Santé, notamment mais non uniquement celui du Québec, parlent de recourir à un ticket modérateur. On va devoir s'orienter de plus en plus vers un système de soins de santé aux frais de l'utilisateur.

Je ne crois pas que ce soit un hasard. C'est dû non seulement à la libéralisation des échanges, mais encore au fait que le gouvernement fédéral force la main aux gouvernements provinciaux dans le domaine des soins de santé en réduisant sans cesse unilatéralement sa contribution à cet égard.

En tant que critique néo-démocrate sur les questions de santé à l'époque du débat sur la Loi canadienne sur la santé, en avril 1984, j'avais dit que la réduction de la contribution fédérale obligerait éventuellement les gouvernements provinciaux à commencer, pour des raisons financières, à détruire leurs systèmes de soins médicaux respectifs, et c'est ce qui se dessine à l'heure actuelle. Si nous ne débattons pas à nouveau de l'avenir des soins médicaux au Canada, de l'avenir de l'assurance-maladie, nous risquons de perdre notre système de soins médicaux service par service, province par province, ticket modérateur par ticket modérateur et privatisation par privatisation, ce qui conviendra parfaitement aux multinationales américaines de soins médicaux et hospitaliers, qui veulent envahir le marché canadien.

Le président suppléant (M. Paproski): Avant que je dise qu'il est 13 heures, je rappelle que le député aura dix minutes pour répondre à des questions et entendre des observations à la reprise du débat. Il ne pourra plus participer au débat, car les vingt minutes auxquelles il avait droit sont expirées.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA BASE DE SUMMERSIDE

Mme Catherine Callbeck (Malpèque): Monsieur le Président, la base militaire de Summerside doit fermer en 1992. Le printemps prochain, l'escadron nautique 413 sera transféré à Greenwood, en Nouvelle-Écosse. Cet escadron devrait rester à Summerside.

Un major à la retraite qui participe activement à la lutte pour préserver la base appuie cette proposition. Selon lui, les gens courront de plus grands risques si l'escadron s'en va.

Cette idée est valable pour plusieurs bonnes raisons. Elle aura une incidence économique favorable, les avantages sur le plan médical sont bien connus et c'est le meilleur endroit.

En fait, le rapport Hopping-Naylor soulève tous les aspects avantageux du maintien de l'escadron à la base de Summerside.

J'appuie sans réserve la proposition de maintenir l'escadron 413 de recherche et de sauvetage à Summerside. J'invite le gouvernement fédéral à appuyer cette excellente idée sans délai.

* * *

LE TOURISME

M. Ross Stevenson (Durham): Monsieur le Président, je profite de la Semaine nationale du tourisme pour informer la Chambre qu'on planifie actuellement la construction d'un spectaculaire centre de villégiature, évalué à 100 millions de dollars, à Newcastle, en Ontario, dans la circonscription de Durham.